

# Assemblée générale ordinaire

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du jeudi 6 octobre 2022, à 19h30, à la salle des Chevaliers du Château de Chenaux à Estavayer-le-Lac



## Comité

M. Stéphane Girod, président  
M. Jacques Chassot, vice-président  
M. Jean-Luc Bloechle, documentaliste  
M. Guy Buerer, caissier  
Mme Dominique Bloechle, secrétaire

## Autorité présente

Mme Nadia Savary – députée

### 1. Accueil

M. Stéphane Girod ouvre l'assemblée en remerciant les membres de leur présence.

Il présente deux nouveaux membres : Mme Marie Nieto et M. François Jeanprêtre ; l'association « Le Château de Chenaux » est désormais riche de 138 membres.

On peut relever que deux manifestations ont eu lieu dans le Pré du Château cette année. Il s'agit de Ludimaniak, qui fêtait ses 20 ans, ainsi que la fête médiévale pour sa 5<sup>ème</sup> édition.

L'assemblée débute justement par une petite vidéo en avant-première réalisé par l'Association « [Estavayer 1470](#) », un « aftermovie » de la fête qui a eu lieu en septembre dernier. Ce film donne une image très positive du Château de Chenaux, ce qui va dans le même sens que les buts de notre association.

### 2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> octobre 2021

Le PV 2021 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

### 3. Rapport du comité

#### Visée de l'association

« L'Association a pour buts la préservation et la promotion du Château de Chenaux et de ses alentours. Le cas échéant, l'Association peut étendre son action à la cité médiévale ».

### Axe préservation

Le comité s'est rencontré à deux reprises seulement. En effet, après avoir fait recours de la mise en consultation du plan d'aménagement local (PAL), secteur Estavayer, l'association est en attente des décisions futures. Pour rappel, nous avons le soutien d'organisations habilitées à faire recours au niveau cantonal – Pro Fribourg – et au niveau cantonal – Patrimoine Suisse et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du territoire.

### Axe promotion

Mme Nadia Savary, députée et actuellement présidente du Grand Conseil, et M. Stéphane Girod ont participé à 5 séances pour collaborer avec la Commune dans l'idée de préservation et de promotion du Château. M. Steiert, conseiller d'état, a participé à l'une de ces séances et a rappelé que le Château de Chenaux faisait partie du patrimoine de l'Etat.

D'une manière générale, on peut dénoter un manque d'informations par rapport aux activités liées au Château. Notre association a donc aussi le devoir d'informer et de promouvoir les activités d'autres associations en corrélation avec le Château (cinéma, Fête médiévale, etc.).

Un des enjeux majeurs réside dans le fait que le château puisse être un lieu de vie et qu'on puisse proposer d'autres types d'activités, peut-être en lien avec le musée.

La parole est donnée à Mme Nadia Savary quant aux démarches entreprises par la Commune et l'association : « Je ne suis qu'un maillon de ce cercle entre l'Association et la Commune. Je suis un relais politique, afin que certaines choses aient davantage de poids. Je tiens à remercier et féliciter M. Stéphane Girod de l'association et M. Samuel Ménétrety de la Commune pour tout le travail déjà effectué pour l'élaboration de ce dossier ».

M. Girod relève que la citation latine qui pourrait refléter l'état actuel des choses est la suivante : « Hoc opus, hic labor est ». Elle est tirée de l'Enéide de Virgile et signifie : « Voilà le résultat, [mais] c'est du travail ! ».

### Dossier du Château et site internet

Notre association se veut aussi un relais pour soutenir d'autres démarches et Jean-Luc, notre documentaliste, effectue régulièrement la mise à jour du site de l'Association (<https://www.e-stavayer.ch/>) en promouvant les activités liées au Château de Chenaux ainsi qu'au patrimoine local. On y trouve des informations récentes, ainsi que des parties historiques fréquemment enrichies d'articles, photographies, articles divers.

Stéphane Girod le remercie chaleureusement pour son travail soutenu et détaillé. Il remarque que le site prend aussi en compte le nombre considérable de vus et de commentaires par rapport au Château. Avec récurrence, on constate dans les remarques que le Château est magnifique, mais qu'il n'est pas suffisamment valorisé.

#### 4. Présentation des comptes et approbation

M. Guy Buerer explique que lors de la dernière assemblée, le compte s'élevait à 699,74 Frs. Nous avons un prélèvement pour offrir la verrée au Château l'année dernière. Ainsi, nous avons actuellement 529. 80 Frs en caisse.

Il est possible de faire un don par TWINT ou par bulletin de versement.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et M. le Président remercie M. Buerer.

#### 5. Divers et propositions

M. Surchat, représentant de l'association des habitants de la vieille ville d'Estavayer, fait un petit rapport de leurs activités et invite les membres de notre association à leur Assemblée Générale.

L'assemblée est levée à 19h58.

Elle est suivie d'une conférence de **Monsieur Alain Chardonnens** intitulée « **Toponymes et sobriquets des villages de la Broye fribourgeoise** ». En référence à son ouvrage éponyme, il nous a expliqué l'influence durable des Celtes, Romains ou Burgondes sur notre district. Nous le remercions pour cet exposé fort intéressant.

Au terme de l'assemblée générale, un apéritif a été offert au Restaurant du Château.



Le Président :

Handwritten signature of the President.

La Secrétaire :

Handwritten signature of the Secretary.